

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

26 JANVIER 2022

À une séance d'ajournement de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue par visioconférence compte tenu des nouvelles mesures sanitaires en vigueur, lundi le 24^e jour de janvier 2022. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, et Rémi Simard sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon. Monsieur James Dufour est absent.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h00.

2022-01-28

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022.
4. Adoption du plan triennal d'immobilisation pour l'année 2022, 2023 et 2024
5. Période de questions se rapportant exclusivement sur le budget de l'année 2021.
6. Levée de la séance extraordinaire.

2022-01-29

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022.

ATTENDU QUE les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

RECETTES

Taxes et tarification	1 653 919\$
Païement tenant lieu de taxes	92 870\$
Total des services rendus	109 675\$
Autres revenus	60 440\$
Transferts	61 458\$

TOTAL DES RECETTES **1 978 362 \$**

DÉPENSES

Administration financière	460 711\$
Sécurité publique	269 131\$
Transport	396 387\$
Hygiène du milieu	391 114\$
Urbanisme	84 372\$
Loisirs et culture	257 684\$
Frais de financement	32 521\$
Investissement	83 882\$
Affectation	7 500\$

TOTAL DES DÉPENSES **1 978 362\$**

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'année 2022 est accepté tel que présenté ci-dessus.

2022-01-30

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR L'ANNÉE 2022-2023 ET 2024

ATTENDU QUE Madame la Mairesse, Claire Gagnon, procède à la lecture du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Programme triennal d'immobilisation pour les années 2022, 2023 et 2024 de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs soit

2022-01-31

5. LEVÉE DE LA RENCONTRE.

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard, la rencontre est levée à 19 h 41.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 26 janvier 2022, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées